



Numéro 79 - mai 2022

CLPS

Centre Local de Promotion de la Santé Charleroi Thuin
Association Sans But Lucratif



Nous avons le plaisir de vous proposer notre newsletter du mois de mai. Depuis sa création, nous l'avons conçue avec l'objectif d'en faire un véritable outil d'échanges, de partages d'expériences, de réflexion et de mise en valeur de pratiques de promotion de la santé.



Formation en ligne - Évaluation d'impact sur la santé, étape par étape

Cette formation est destinée aux praticiens, professionnels et gestionnaires œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux, et notamment en santé publique, et dans les organismes non gouvernementaux ainsi que toute personne intéressée par les projets, les programmes et les politiques publiques et leur impact sur la santé des populations. La formation, d'une durée de cinq heures, est composée de neuf modules en ligne incluant des vidéos avec des experts, différentes activités d'apprentissage dont des quiz et une étude de cas, ainsi que différents outils pour réaliser des Evaluations d'impact sur la santé (EIS). La formation est accessible en tout temps dès votre inscription. Vous pouvez progresser à votre rythme, et interrompre et reprendre la formation autant de fois que vous le voulez. À la fin de la formation en ligne, vous aurez l'occasion de demander une attestation de participation qui sera émise par le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

[Télécharger](#)



Repérer les impacts potentiels d'un projet urbain sur la santé et les inégalités sociales de santé

La grille URBAN-ISS est un moyen très opérationnel de mesurer les impacts de projets urbains sur la santé des habitants : découvrez cet outil présenté par l'Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine (AUAT), développé dans le cadre du Plan régional santé environnement Occitanie. Les études épidémiologiques menées au début de la crise Covid-19 ont montré de fortes disparités territoriales et sociales. Elles ont mis en exergue l'impact direct des conditions de vie sur la santé des populations. Une personne vivant dans une ville dense, au sein d'un logement surpeuplé ou encore dans quartier "politique de la ville" est ainsi plus exposée aux risques sanitaires. Ce constat renvoie directement aux politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme. Collectivités et autorités régionales de santé ont donc intérêt à dialoguer et travailler ensemble pour identifier les déterminants de santé de projets urbains. En santé, le système de soin n'est donc pas le seul facteur à prendre en compte : la santé présente et future est impactée par des déterminants sociaux, environnementaux, ou encore économiques. Plusieurs outils existent pour faciliter la montée en compétences des collectivités sur les enjeux de santé, URBAN-ISS en fait

partie. Développé par l'Institut Fédératif d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société (IFERISS) et l'AUAT, il vient équiper la première étape de dépistage d'impacts de projets urbains sur la santé en identifiant les déterminants sociaux de la santé les plus mobilisés. Disponible sur demande auprès de l'IFERISS et très opérationnel, URBAN-ISS permet en moins de deux heures et grâce à vingt-deux questions de disposer d'un premier niveau de diagnostic. Visionnez la présentation de la grille URBAN-ISS réalisée par Geneviève Bretagne, responsable transition écologique de l'AUAT. Elle est intervenue courant novembre lors d'un séminaire de sensibilisation des collectivités aux enjeux de santé-environnement, organisé par l'Agence Régionale de Santé et la Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Occitanie dans le cadre du Plan régional santé environnement Occitanie.

[Télécharger](#)

Un peu de méthodologie de projet en promotion de la santé est utile pour mener à bien les actions

Entre la définition du projet, la rédaction des objectifs, la préparation du plan d'action, sa mise œuvre et l'évaluation : les étapes et outils ne manquent pas ! Mais parfois, on manque de repères pour adapter la méthodologie à nos projets, nos réalités et nos ressources. C'est pourquoi le Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne a concocté plusieurs vidéos sur des essentiels de la méthodologie de projet appliquée à la promotion de la santé. Ces vidéos ont été conçues un peu comme des recettes de cuisine... on les regarde, on les adapte à notre projet et ça nous donne envie d'ouvrir d'autres livres de recettes pour en savoir plus et s'en inspirer. Voici les thèmes abordés par ces vidéos : L'émergence d'un projet en promotion de la santé ! Comment passer d'une idée à un projet ? Comment passer des objectifs au plan d'actions en promotion de la santé ?. Pour aller plus loin, rendez-vous sur le dossier de connaissances dédié à l'émergence d'un projet préparé par les documentalistes du Pôle : des lectures, des outils pédagogiques et d'autres ressources à utiliser selon votre thématique et vos publics ! Un dossier de connaissances dédié au plan d'action en promotion de la santé préparé par les documentalistes du Pôle sera prochainement disponible...

[Télécharger](#)

Concepts / Stratégies

Le recueil des besoins de santé dans un projet, une nécessité

En promotion de la santé, le concept de « besoin de santé » s'inscrit dans le champ de la santé globale. Les besoins de santé peuvent donc relever de n'importe quel déterminant : accès aux ressources, aux droits ou aux services, lien social, savoir-faire, capacité à communiquer, estime de soi, etc. S'intéresser seulement au niveau de connaissance ou aux habitudes de vie des personnes est donc insuffisant au regard du grand nombre de déterminants. Le recueil des besoins nécessite un travail de collecte des données dans la littérature et sur le terrain sans idée préconçue. Les recommandations sur les modalités de recueil des besoins varient dans la littérature, chacun se référant à des définitions différentes et des appellations diverses telles que "analyse des besoins", "diagnostic", "analyse de la situation", "état des lieux",... Mais elles visent toutes une traduction la plus fiable possible de la réalité rencontrée, nécessitant des données objectives (qui ne reposent donc pas sur un jugement de valeur). Ainsi le recueil des besoins est objectivé par des données scientifiques (épidémiologie, démographie...) et des remontées du terrain. Ces dernières sont cruciales pour identifier les déterminants à l'origine des comportements à modifier. C'est une étape importante du projet puisqu'elle permet de définir les priorités et les objectifs du projet et de le légitimer. Elle a aussi pour vocation de mobiliser les partenaires, de renforcer les coopérations locales existantes ou en émergence. Elle permet d'entrer dans l'action. Omettre cette phase, c'est prendre le risque de créer une action inutile, redondante, inadaptée...

[Télécharger](#)

Elus locaux, la santé environnementale vous concerne !

La santé environnementale comprend des aspects de la santé humaine qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter des générations actuelles et futures. La santé en général est impactée par toutes les politiques conduites par la ville même si celle-ci n'a pas de compétence obligatoire en santé. Les élus locaux sont des acteurs de santé environnementale qui ont la responsabilité d'agir pour créer une ville favorable à la santé de tous : non seulement pour informer les populations, mais également pour prévenir les expositions à risque et promouvoir un

environnement bénéfique pour la santé. La plupart des leviers d'action en matière de santé environnementale et d'amélioration du cadre de vie se situent au niveau territorial. Les politiques d'urbanisme, d'aménagement du territoire, de mobilités, de logement, d'espaces verts, de petite enfance ou d'action sociale, au cœur des compétences des collectivités territoriales. La lutte contre les pollutions et les nuisances, la qualité de l'air, de l'eau, des sols sont également des préoccupations quotidiennes des élus. Agir pour un environnement sain contribue en outre à réduire les inégalités territoriales, sociales et de genre...

[Télécharger](#)

Projets / Expériences

Ne perds pas la musique. Protège tes oreilles !

Depuis 2009, le Service Prévention-Santé de la Province de Luxembourg, la Maison des Jeunes de Marche-en-Famenne, l'asbl "Losange Fondation" et le Centre Local de Promotion de la Santé de la Province de Luxembourg collaborent à une campagne de prévention des risques auditifs. L'objectif général : sensibiliser les jeunes de 12 à 30 ans aux risques liés à l'écoute de la musique, que ce soit en milieux festifs (concerts, festivals, boîtes de nuit, ...) ou à l'aide de lecteurs de musique. La protection de l'audition est un thème auquel il semble de plus en plus nécessaire de donner une place au vu de l'engouement des jeunes pour la musique et du développement toujours plus poussé des technologies liées à l'écoute de la musique. On estime qu'au cours des deux dernières décennies, l'exposition des jeunes aux bruits associés aux loisirs a triplé par rapport aux années 80. Les dommages causés à l'ouïe par l'exposition au bruit dépendent de plusieurs facteurs : l'intensité, mesurée en décibels (dB), la fréquence du son, mesurée en Hertz (Hz) et la durée d'exposition. D'autres facteurs interviennent également comme l'âge, les antécédents ORL (otites, perforation du tympan, fracture du crâne, etc.) et la vulnérabilité de chacun aux sons. Sur ce dernier point, on constate en effet des différences individuelles encore peu expliquées...

[Télécharger](#)

Centre Local Promotion Santé
Charleroi-Thuin
1b, Avenue Général Michel
6000 Charleroi
coordination@clpsct.org
www.clpsct.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CLPS Charleroi-Thuin.

[Se désinscrire](#)



© 2021 CLPS Charleroi-Thuin